

CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 2016

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Étaient présents :

Djoudé MERABET, Maire, Françoise GUILLOTIN, Didier GUILLAUD, Caroline TOUTAIN, Bernard GIRARD, Valérie AUVRAY, Joël COULOMBEL, Magali ADAM, Abdoulaye SALL, Adjoint, Annick LAÏCHOUR, Sylvia CALMES-BRUNET, Thomas CAILLOT, Kamel LAHSINAT, Agnès LANNES, Robert DUGARD, Joëlle DOUBET, Annie DUHAMEL, Béatrice LEFEL, Frédéric MAILLET, Mehdi KAÏM, Pierre WEINMANN, Clément DOLPHENS, Micheline CARRÉ, Jean-Christophe PERRIN, Gwenaëlle LELARGUE, Conseillers Municipaux.

Étaient excusés (avec pouvoir) :

Gilbert MEYER, Sandra HANCHARD, Claire YOUINO, Isabelle TEURQUETY, David CAMPERVEUX, Isabelle GILBERT, Nicolas GOURY.

Était absent :

Armand GEOFFROY.

- 1 - Approuve le procès verbal de la séance du 18 novembre 2016.
- 2 - Désigne Madame Magali ADAM en qualité de Secrétaire de séance.
- 3 - Entend les communications diverses de la Municipalité.
- 4 - Entend le compte-rendu de la délégation de Monsieur le Maire.
- 5 - Approuve le budget primitif 2017 :
 - a) du budget Principal.
 - b) du budget annexe Service Funéraire.
 - c) du budget annexe Service Transport.
- 6 - Vote les taux d'imposition relatifs à la Fiscalité Directe Locale pour l'année 2017.
- 7 - Approuve le procès verbal de transfert d'actif établi dans le cadre du transfert de compétences de la Ville à la Métropole Rouen Normandie au 1^{er} janvier 2015.
- 8 - Approuve les termes de la convention de partenariat avec l'association A.P.R.E. et le Département de Seine-Maritime, portant sur la mise en œuvre d'actions de « Prévention Spécialisée » pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017.
- 9 - Approuve les termes de la convention territoriale globale consentie entre la Ville et la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-Maritime pour la période 2016-2019.

- 10 - Approuve la convention de partenariat entre la Ville et la SA Immobilière d'Économie Mixte d'Elbeuf fixant les engagements respectifs concourant à l'amélioration des conditions de maintien à domicile des personnes âgées.
- 11 - Approuve les termes de la « Charte Musique à l'école » consentie avec l'Éducation Nationale, avec pour objectif de créer une dynamique artistique, pédagogique et culturelle dans les écoles du territoire elbeuvien, sur la base de projets proposés par les enseignants des classes de CE2, CM1 et CM2, et réalisés en partenariat avec les écoles de musique ou formations musicales du territoire.
- 12 - Approuve la mise en œuvre du Contrat Territoire Lecture en partenariat avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles, pour la période de 2017 à 2020.
- 13 - Approuve les termes de la convention de partenariat entre la Ville et le foyer « Anna Louise Clavel » des Papillons Blancs de l'agglomération rouennaise et du Pays de Caux, afin d'organiser un atelier-bibliothèque en direction des adultes de la structure au sein de la médiathèque « La Navette ».
- 14 - Attribue des subventions supérieures à 23 000 € pour l'année 2017, et approuve le conventionnement avec les associations suivantes :
 - a) Anim'Elbeuf
 - b) Maison des Jeunes et de la Culture d'Elbeuf (MJC)
 - c) Anim'Action
 - d) Le Comité des Œuvres Sociales du personnel (COS)
 - e) L'École de Musique Improvisation Jazz (EMIJ)
 - f) L'Association Danse, Arts et Musique d'Elbeuf (ADAME)
 - g) Le Centre Social et Socioculturel du Puchot (CSP)
 - h) Le Club Omnisport de la Région d'Elbeuf (CORE)
 - i) Tempo Gym
 - j) L'Office Municipal des Sports
 - k) Normandie Regroupement Gymnique (NR'GYM)
- 15 - Approuve les termes de la convention de partenariat pour l'année 2017 entre la ville et :
 - a) L'Association d'Aide aux Victimes et Information sur les Problèmes Pénaux (AVIPP)
 - b) L'Association TRIALOGUE
 - c) Le Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles (CIDFF)
- 16 - Attribue des subventions à diverses associations sportives, au titre de l'année 2017.
- 17 - Attribue une subvention au RCC CROSS pour la 24^{ème} édition du semi-marathon et 10 kms des Boucle de la Seine.
- 18 - Attribue des subventions aux établissements privés d'enseignement sous contrat d'association, pour l'année scolaire 2016/2017.
- 19 - Acte le transfert de gestion de l'immeuble située 2 Cours Carnot dit « Château de la Ruche » du C.C.A.S. vers la Ville, à compter du 1^{er} janvier 2017, et fixe les tarifs de location de la salle.
- 20 - Décide de nommer « allée de la loi du 9 décembre 1905 instituant la laïcité et la liberté de conscience », l'allée située sur le Champ de Foire, bordée par les rue Jean de la Fontaine et Voie de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.
- 21 - Approuve les transformations de postes suivantes :
 - Un poste d'Adjoint d'animation de 2^{ème} classe en poste d'Adjoint technique de 2^{ème} classe,
 - Un poste d'Adjoint administratif de 1^{ère} classe en poste d'Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe,
 - Quatre postes d'Adjoint technique de 2^{ème} classe en poste d'Adjoint technique de 1^{ère} classe.

22 - Autorise Monsieur le Maire à signer les renouvellements de contrats :

- d'un agent nommé sur le grade de Technicien à temps complet, affecté à la Direction des Services au Public - Service Informatique,
- d'un agent nommé sur le grade d'Assistant de conservation à temps complet, affecté à la Médiathèque,
- d'un agent nommé sur le grade d'Assistant socio-éducatif à temps complet, affecté à la Direction Jeunesse, Dynamique Associative et Sportive, dans le cadre du Programme de Réussite Éducative,
- d'un agent nommé sur le grade d'Adjoint technique de 2^{ème} classe à temps non complet, affecté au Service Restauration et Hygiène scolaire.

23 - Autorise Monsieur le Maire à recruter les agents et signer les contrats concernant :

- ✓ 3 postes d'Adjoint Technique de 2^{ème} classe, au sein du Service Restauration et Hygiène scolaire,
- ✓ 1 poste d'Adjoint Technique de 2^{ème} classe, au sein de la Direction Jeunesse, Dynamique Associative et Sportive,
- ✓ 1 poste d'Attaché territorial au sein de la Direction de la Communication.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Nous Djoudé MERABET, Maire de la Ville d'Elbeuf sur Seine, certifions que le présent compte-rendu de la séance du 15 décembre 2016 du Conseil Municipal a été affiché conformément à la loi, le 19 décembre 2016.

Le registre des délibérations du Conseil Municipal peut être consulté à la Direction des Services au Public-Secrétariat du Conseil Municipal (s'adresser à Mme Stéphanie NÉHOU).

Le Maire,



Djoudé MERABET.